

## SYNDIC & GESTION DE COPROPRIÉTÉS

### Écosyndic révolutionne le métier de syndic !

Pour Écosyndic, le numérique est au service de l'humain, la transparence et la bienveillance au service de la sérénité des copropriétaires, le professionnalisme au service de leur patrimoine.

L'histoire débute il y a dix ans quand, juristes dans le service de protection juridique d'une compagnie d'assurance de dimension internationale, Allyson Moreau et Aurore Chopin répondent aux déboires des assurés se plaignant de leur copropriété. Lasses des difficultés qu'ils rencontrent, elles sautent le pas en 2009 et créent leur entreprise avec pour seule ambition : faire autrement.



Et c'est le succès ! En dix ans, Écosyndic passe de 2 à 11 personnes et gère 100 copropriétés acquises par leur seule force de conviction, leur démarche unique et des prestations plébiscitées par les clients, conseils syndicaux et copropriétaires. « En effet, nous n'avons jamais racheté de portefeuille. C'était gonflé à y repenser ! », confie A. Chopin.

#### Autrement comme : Atypique

Et ça commence par des lieux au décor inhabituel, ressemblant à un loft américain où règne une ambiance jazzy, qui accueille 8 femmes et 3 hommes de tous les horizons, aussi décontractés que professionnels. « Ils ont des profils complémentaires, la plupart issus d'autres secteurs d'activité. Nous les avons formés aux compétences techniques et aux savoir-être attendus basés sur le respect, le sourire et le service. Nous tenions également à ce qu'ils suivent scrupuleusement nos process axés sur le service commercial. Nous souhaitons par ailleurs qu'ils soient solidaires. Aussi, nous organisons régulièrement des petits événements », ajoute A. Chopin.

#### Autrement comme : Accompagnement

Ainsi, elles ont pris le contrepied des syndics traditionnels que d'aucuns voient comme constitués d'un gestionnaire déprimé et d'une assistante surchargée qui laissent les clients sans réponse. « Ici, tous les clients bénéficient de toute notre attention. C'est une question de respect », précisent-elles. Pour cela tout a été mis en place. Notamment, elles ont développé l'utilisation d'outils digitaux afin d'automatiser toutes les tâches chronophages à moindre valeur ajoutée. « Le temps ainsi libéré est dédié aux échanges avec nos clients. Par exemple, nous nous sommes dotés d'un logiciel qui permet de répondre à toutes les parties prenantes en 1 clic si un incident survient dans un immeuble. Toutes ont ainsi accès immédiatement aux ordres de services,



#### Une organisation centrée sur l'efficacité

Les 100 copropriétés gérées par le cabinet sont réparties entre pôles constitués de : 1 gestionnaire, 1 comptable et 1 assistante. En outre, 1 collaboratrice est dédiée au recouvrement. « Nous avons fait le constat que dans les syndicats qui ont pignon sur rue, un gestionnaire à lui seul devait gérer plus de 60 copropriétés et que c'était la source de nombreuses plaintes en raison d'une mauvaise qualité de suivi », précisent les dirigeantes.

aux réponses des prestataires... », insiste A. Chopin.

De plus, chaque copropriété dispose d'un espace privatif et sécurisé où elle dispose des : règlement de copropriété, carnet d'entretien, PV d'assemblée générale, calendrier des événements (interventions d'artisans, visite du syndic, réunions...), communications du conseil syndical... Les copropriétaires peuvent également : vérifier la position de leur compte, consulter les appels de charges ou encore les payer en ligne. Il est à souligner que parce que les lieux



#### Écosyndic comme économie et écologie

Éco signifie économie. Écosyndic porte en effet une attention particulière à l'optimisation des budgets. Ainsi, ils renégocient périodiquement les contrats d'assurances ou encore de maintenance. Et s'ils ne sont jamais décideurs, ils sont toujours force de proposition.

Le respect de l'environnement est aussi un axe majeur de leurs valeurs. Aussi dès que faire se peut, Allyson Moreau et Aurore Chopin invitent les copropriétaires à prendre des mesures innovantes telles isolation des combles, éclairage solaire des jardins, ampoules LED, installation de composts ou encore tris sélectifs. « Nous connaissons de nombreux succès en banlieue », affirme A. Chopin.

sont visités au moins 3 fois par an et que les relations sont étroites, les assemblées générales se tiennent sans heurts et rapidement. Bien entendu, la gestion comptable est stricte et conforme aux dispositions légales et réglementaires ; le suivi des contrats est régulier afin

d'assurer le respect de leur exécution, des délais ainsi que la qualité de la prestation ; et la veille juridique est sérieuse afin de mettre en conformité les obligations de la copropriété avec les évolutions législatives.

#### Autrement comme : Amélioration de la qualité de vie

Ce faisant, les collaborateurs comme les dirigeants sont joignables et s'engagent à vous recontacter sous 72 heures. Ils assurent également des visites régulières dans l'immeuble afin de garantir entre autres le bon fonctionnement des équipements. « En ces termes, nous prônons le maintien des gardien(nes) qui, en véritables âmes de l'immeuble, sont les garants de la sécurité des biens et des personnes et de la propreté des lieux », indiquent les dirigeantes. « Nous sommes également très attentifs à ce qu'il n'y ait pas de soucis entre les propriétaires. Et si nous en percevons un, nous les réunissons pour clarifier la situation. En notre qualité de juristes et adeptes de la communication, nous leur apportons toute notre aide et nous trouvons toujours des solutions. Ensemble. C'est sans doute nos qualités féminines d'écoute, de bienveillance et de diplomatie qui font la différence », poursuit A. Chopin. « Et dans tous les cas, nous faisons attention à ne pas employer de jargons techniques

incompréhensibles. Au contraire, s'il y a des travaux à effectuer par exemple nous n'hésitons pas à demander à l'architecte ou à l'entrepreneur de reformuler et de fournir des explications intelligibles par tous. Nous voulons que les copropriétaires puissent prendre des décisions éclairées » conclut A. Moreau.

Infos : 39, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 PARIS ◀ Tél. : 01-55-33-12-80 ◀ [www.ecosyndic.fr](http://www.ecosyndic.fr) ◀

